



L'origine et l'évolution du mot esquimau

Jacques Rousseau, D.Sc., M.S.R.C.

Number 20, 1955

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1080004ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1080004ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Rousseau, J. (1955). L'origine et l'évolution du mot esquimau. *Les Cahiers des Dix*, (20), 179–198. <https://doi.org/10.7202/1080004ar>

L'origine et l'évolution du mot esquimau

Par JACQUES ROUSSEAU, D.Sc., M.S.R.C.

Au cours des trois dernières années, les lecteurs des *Cahiers des Dix* ont assisté avec moi à quelques phases de la vie active des Amérindiens du Québec. Nous avons voyagé à coups d'avirons, les tentes ont tremblé, le tambour a lancé ses accents de tamtam aux quatre coins de l'horizon. Nous aurions pu, cette année, nous rassembler autour du feu avec les Montagnais-Naskapi et les Esquimaux, et discuter de la loi primitive; ou bien nous payer, verbalement bien entendu, l'un de ces bons gueuletons de la forêt boréale.

J'aime la paix, mais devant les attaques répétées que subissent certains vocables français, comme le mot *esquimau*, j'ai décidé de fourbir mes armes et de descendre dans l'arène pour m'y battre à coups de dictionnaires.

Dans un siècle où les promoteurs de sport font du jeu un spectacle donnant l'illusion d'une bataille rangée, un conflit verbal n'est guère spectaculaire. Mais tant pis, je n'y puis rien. « Ayornamat », diraient mes amis de la baie d'Ungava.

Suivant l'opinion la plus courante, le mot *esquimau* dériverait d'un vocable algonkin signifiant « mangeur de viande crue ». William Thalbitzer⁽¹⁾ a exprimé des doutes sur cette étymologie. « The original meaning is probably connected with the fact that the hostile pagans were interdicted from the church and the sacrament; Latin *excommunicati*. Therefore, the etymology of Eskimo is not « eaters of raw meat », but « the excommunicated ones ». The Eskimos do not know that word or name, but call themselves *Innuït*, from the singular of

(1) *Amer. Anthropol.*, 52 : 564. Oct.-Dec. 1950. Swanton, John R., *The Indian Tribes of North America*, Smithsonian Institution, Bur. Amer. Eth., Bull. 145, 726 pp., 1952, cite cette hypothèse de Thalbitzer à côté de l'hypothèse traditionnelle, mais sans prendre parti. D'autre part (pp. 556-569), Swanton donne d'intéressants renseignements sur le nom esquimau des diverses bandes de ce groupe ethnique.

the noun *Inuk*, « man », that is, a human being who speaks an intelligible language such as their own » !

Le nom fut écrit, semble-t-il, pour la première fois⁽²⁾, sous la forme *Excomminqui* (pluriel d'*Excomminquus*), par le père Biard en 1612 : « ...oram sinus fluminis que tenent Aquilonem versus Excomminqui, sive, ut vulgus indigetat, Excommunicati. »⁽³⁾ Le texte de Biard est clair : le mot *excommunicati*, ou *excommuniés*, que l'on applique parfois populairement aux *Excomminquus*, n'est qu'un surnom.

L'opinion de Thalbitzer voulant qu'on ait exclu les Esquimaux de l'Eglise et de ses sacrements ne repose sur aucun fondement. Par l'excommunication, l'Eglise rejette de ses cadres une personne qui en fait déjà partie. Les Esquimaux, n'ayant jamais été catholiques, ne pouvaient être excommuniés. On les nommait « excommuniés » pour badiner. Un tel calembour cadre bien avec la psychologie missionnaire. D'ailleurs, une relation du père Ragueneau⁽⁴⁾, relatant la conversion d'un Esquimau, montre bien qu'on ne s'objectait aucunement à leur entrée dans l'Eglise catholique.

Sans doute, de telles conversions n'étaient pas fréquentes. Il est également vrai que les premiers missionnaires français appliquaient habituellement aux Esquimaux l'épithète de *barbares*; mais il ne faut pas oublier qu'ils les connaissaient seulement par l'intermédiaire des Montagnais, les ennemis séculaires des Esquimaux.

Sauf pour l'arrière-garde esquimaude, en état de guerre avec les Montagnais du sud du Labrador — où il n'y avait pas d'établissement français permanent — les Esquimaux vivaient pour la plupart en territoire anglais ou dans des régions sans contact avec les Européens.⁽⁵⁾ Tout pays britannique était normalement d'allégeance anglicane ou

(2) Si nous exceptons *Esquimawes*, employé dans un manuscrit datant, paraît-il, de 1584, et dont il sera question plus loin.

(3) Biard, Pierre, s.j. in Thwaites, *Jesuits Relations*, 2 : 66-67. *Excomminquus* se retrouve aussi dans 2 : 204-205. (Relation de 1613-1614).

(4) Ragueneau, Paul, s.j. in Thwaites, *Jesuits Relations*, 30 : 132-133. (Relation de 1646.)

(5) Sur la distribution ancienne et récente des Esquimaux, voir notamment les travaux suivants de Frank G. Speck. a) Montagnais-Naskapi bands and early Eskimo distribution in the Labrador peninsula. *Amer. Anthropol.*, 33 : 557-600. 1931. — b) Inland Eskimo bands of Labrador. Reprinted form "Essays in Anthropology in honor of Alfred Louis Kroeber". (University of California press) pp. 313-330. 1936.

protestante. De même qu'il était peu indiqué aux missionnaires anglicans de s'établir dans la Nouvelle-France, aucun sujet du roi de France et du pape n'aurait été admis librement dans les eaux arctiques. Souvenons-nous du voyage du père Charles Albanel à la baie James⁽⁶⁾, en 1672. Rien d'ailleurs ne donne une meilleure idée de l'état d'esprit de l'époque que ce passage d'un texte attribué à Hakluyt⁽⁷⁾, et datant, paraît-il, de 1584 : « And in choise of all artesanes for the voyadge, this general rule were good to be observed, that no man be chosen that is knowen to be a Papiste, for the speciall inclynation they have of favour to the Kinge of Spaine ». Même si la date du texte est douteuse — ce que nous examinerons plus loin — il appartient néanmoins à l'époque et en révèle l'état d'esprit courant.

Que les missionnaires catholiques aient désiré convertir les Esquimaux, rien ne le montre mieux que cet extrait d'une relation du jésuite Pierre Laure⁽⁸⁾, en 1730 : « Depuis cet endroit jusqu'à La Brador les habitans au fond montaignez s'appellent Papinachois du mot sauvage qui répond à leur caractère... Effectivement ce sont d'aimables gens pour leur inaltérable gayeté. Plut à Dieu qu'ils puissent communiquer de leur tempérament à leurs intraitables voisins les Esquimaux qu'on n'apivoisera jamais sans miracle parce qu'enfoncez dans leurs rochers naturellement cresez et imprenables où ils ne respirent que par un petit soupirail qui leur sert également de fenêtre et de porte toujours en défiance ils ne laissent jamais approcher d'aucune nation fut elle basque, car on ne doute presque plus que quelque basque pêcheur naufragé sur ces côtes avec quelque Eve n'ait été leur infortuné Adam ».

Pour comprendre ce texte, il faut savoir que *papinachois* signifie littéralement « les rieurs, c'est-à-dire ceux qui sont toujours gais, qui rient toujours », et se rappeler les hypothèses sur l'origine des Amé-

(6) Voir Rousseau, Jacques. Les voyages du père Albanel au lac Mistassini et à la baie James. *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, 3 (No 4) : 556-586. Mars 1950.

(7) Hakluyt, Richard. A discourse of Western planting, 1584. In *The voyages of the English nation to America collected by Richard Hakluyt, and edited by Edmund Goldsmid*. 4 vol. Voir Vol. 2, pp. 169-276. 1889.

(8) Thwaites, *Jesuits Relations*, 68 : 98-101. (Relation de 1720-1730).

rindiens, ayant cours au début de la colonisation américaine. Ainsi l'hypothèse de la « tribu perdue d'Israël » — et retrouvée il va de soi en Amérique — et celle de l'« origine basque des Esquimaux ». Les Basques pêchaient dans le Saint-Laurent à l'époque de Jacques Cartier (1534) et peut-être même antérieurement. Le père Laure, qui veut être réaliste, n'oublie pas la présence d'une hypothétique femme dans le non moins hypothétique naufrage.

On comprend que les Esquimaux, — qui sont descendus jadis jusqu'au Havre Saint-Pierre, autrefois la Pointe-aux-Esquimaux, — montraient peu d'empressement à recevoir des étrangers. Aux débuts de la colonisation française, les Montagnais les pourchassaient. Les Français, alliés de ces derniers, et probablement tous les Européens ne pouvaient guère leur imposer confiance.

On écrit fréquemment, mais à tort⁽⁹⁾, que l'historien Charlevoix a employé pour la première fois le mot *Esquimau* (ou une variante), dans son *Histoire de la Nouvelle-France* (1744). Le mot était déjà centenaire. D'abord écrit en latin *Excomminqui* (pluriel d'*Excomminquus* par Biard en 1612, le même auteur emploie subséquemment le français *Excomminquois*⁽¹⁰⁾. Entre 1632 et 1730, foisonnent d'autres formes. La plus fréquente, *Esquimau* (pl. *Esquimaux*), se trouve sur la carte de Champlain de 1632^(10a), chez les missionnaires jésuites Le Jeune, Ragueneau, Jérôme Lallemant, Crépieul, Nicolas, Dablon, Laure, Silvy⁽¹¹⁾, dans la *Relation par lettres*, La Potherie et Jé-

(9) C'est le cas notamment de Petitot, Emile, o.m.i., *Bull. Rech. hist.*, 36 : 554-558. 1930. — Le Jeune, L., o.m.i., *Dict. gén. du Canada*, 2 vol. 1931.

(10) Thwaites, *op. cit.*, 3 : 68-69. (Relation de 1616).

(10a) "Carte de la nouvelle france... Faicte l'an 1632 par le sieur de Champlain," Carte accompagnant "Les voyages de la Nouvelle-France..." de Samuel de Champlain, Paris, 1632. (Voir édition de la Champlain Society). Le mot est écrit *esquimaux* dans le texte (vol. V, p. 177) et *esquimaux* sur la carte.

(11) Voir Thwaites, *op. cit.*, 18 : 226-227. (Paul Le Jeune, 1640). — 30 : 132-133 (Paul Ragueneau, 1646). — 37 : 232-233. (Paul Ragueneau, 1651-52). — 45 : 64 (Jérôme Lallemant, 1659.) — 47 : 220 (Jérôme Lallemant, 1661-62). — 56 : 76-77 (François de Crépieul, 1671-72). — 59 : 48 (Louis Nicolas, 1673-77). — 60 : 244 (François de Crépieul, 1676-77). — 61 : 84 (Claude Dablon, 1677-78). — *Le Journal du P. Silvy*, 1684-85, a été publié en 1904 par le Père C. de Rochemonteix avec la "Relation par Lettres de l'Amérique septentrionale (années 1709 et 1710)." De Rochemonteix attribuait la paternité de cette "Relation" au Père Antoine Silvy, mais son auteur est

rédié⁽¹¹⁾, dans plusieurs manuscrits relatifs au Labrador⁽¹²⁾, sur plusieurs cartes anciennes, notamment celles de Jean Boisseau (1643), Hubert Jaillot (1685), de l'Isle (1700), N. de fer (1705), Laure (1732), Hasius (1746) et Bellin (1744, 1763 et 1764)⁽¹³⁾. Les autres variantes sont *Exquimaux* (Champlain, 1632)^(10a), *Eskimaux* (auteur anonyme 1657-58⁽¹⁴⁾, Leclercq, en 1691, qui emploie aussi *Esquimaux*⁽¹⁵⁾, Marest, en 1694 et aux environs de 1706⁽¹⁶⁾, Lahontan, 1703⁽¹⁷⁾, des manuscrits relatifs au Labrador⁽¹²⁾ et aussi des cartes de de l'Isle en 1703, de Robert Sayers en 1788 et du manuscrit du XVII^e siècle intitulé « les routes des Indes »)⁽¹³⁾, *Eskimeaux* (Nicolas, 1673-77)⁽¹⁸⁾, *Esquimoves* (Hennepin, 1698)⁽¹⁹⁾, *Esquimos* et *Esquinos* (Diéreville, 1708)⁽²⁰⁾. Pendant que Charlevoix (1744) emploie *Eskimaux*, Bellin, dans le même ouvrage, écrit *Esquimaux* sur ses cartes⁽²¹⁾. *The Handbook of American Indians North of Mexico*⁽²²⁾ cite *Escoumins*

probablement Raudot, d'après le P. Delanglez (in literis). Le *Journal du P. Silvy* a aussi été publié par Tyrrell, J. B. *Documents relating to the early history of Hudson Bay*. The Champlain Society, Toronto, 1931. — La première édition des "Lettres" de Bacqueville de la Potherie a paru en 1716, sous le titre de *Nouveau voyage au Canada*... Les éditions postérieures à 1722 portent le titre d'*Histoire de l'Amérique septentrionale*... Le premier volume de l'édition de 1753 a été reproduit par Tyrrell, op. cit. — Jérémie, (Monsieur). *Relation du détroit et de la baie d'Hudson*. in Bernard, Jean Frédéric. *Recueil de voyages au nord. Contenant divers Mémoires très utiles au Commerce et à la Navigation*. Amsterdam, 1718. (Voir tome 5, p. 396).

(12) Voir Roy, Pierre-Georges. *Inventaires de pièces sur la côte du Labrador conservées aux Archives de la province de Québec*, 2 vol. 1942. Voir notamment Vol. 1, pp. 3, 10, 16, 21, 27, 39, 40, 75, 91, 99, 125, 146, 273. — Vol. 2, pp. 129, 151, 239, 244, 255, 258, 259, 260. — Pour la graphie *Eskimaux*, voir Vol. 2, pp. 201, 202, 204, etc.

(13) Pour les données bibliographiques relatives à ces cartes, voir Rousseau, Jacques. La cartographie de la région du lac Mistassini. *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, 3 : 289-312. 1949.

(14) Thwaites, 44 : 188-189. (Relation de 1657-58).

(15) Leclercq, Chrétien. *Nouvelle relation de la Gaspésie*, 1691. Ed. Champlain Society, 1910

(16) Marest, Gabriel. in Thwaites, op. cit., 66 : 116. La lettre de Marest de 1694, publiée d'abord en 1713, a été reproduite par Tyrrell, op. cit.

(17) La Hontan, Baron de. *Nouveaux voyages*, La Haye, 1703.

(18) Nicolas, Louis. in Thwaites, op. cit., 59 : 56.

(19) Hennepin, Jean-Louis. *Nouveau voyage d'un pays plus grand que l'Europe*. Utrecht, 1698.

(20) Diéreville, Sieur de. *Voyage de Port-Royal*, 1708.

(21) Charlevoix, François-Xavier de. *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*. Tomes 1 et 3, 1744.

(22) Smithsonian Institution, 1907-1910. Aussi *Handbook of Indians of Canada*, Ottawa, 1913.

comme une variante des *Relations des Jésuites*, mais il s'agissait d'un mot cité fautivelement dans un index de l'édition de 1858 des *Relations*⁽²³⁾. Thwaites a fait la même erreur dans son édition. Le mot *Eskoumin* de la relation de Pierre Laure (1720-1730)⁽²⁴⁾ se rapportait à une localité : « Ce fut à 8 lieues au-dessous de Tadoussac vers l'Es-koumin que nous hyvernames.... » Cette place se nomme encore *Les Escoumins*. D'après le père Lacombe⁽²⁵⁾, le mot n'a rien de commun avec *Esquimau* et signifie «jusque là il y a des graines, des fruits ». La désinence *minan* ou *min*, dans plusieurs dialectes algonkins, signifie « baie, petit fruit ». On trouve exceptionnellement dans des écrits canadiens la forme *esquimaud*, mais il s'agit alors d'une forme synthétique influencée par le féminin *esquimaude*.

Il n'y a pas lieu de mentionner ici toutes les variantes du mot *Esquimau*, dans les différentes langues, comme par exemple le mot *Husky*^(25a) du jargon des traiteurs. La plupart sont consignées dans le *Handbook of Indians of Canada* (1913), fait d'extraits du *Handbook of N. A. Indians*⁽²²⁾. La seule à retenir ici est la forme danoise et allemande, *eskimo*, adoptée par les Anglais à une date récente.

* * *

Le mot *Esquimau* n'est pas d'origine esquimaude, mais algonquine. Les Esquimaux se nomment eux-mêmes *Inuit* (écrit parfois *Innuït*), le pluriel d'*inuk*, « homme », « être humain ». Les *Inuit* sont donc les « vrais hommes ». Bien qu'*Inuit* désigne toute la famille esquimaude, chaque groupement possède son propre nom : les *Koksoakmiut* sont les habitants de la Koksoak, les *Nageuktormiut*, ceux de l'embouchure de la Coppermine, les *Sagdlirmiut*, ceux de l'île Southampton, etc.

Un nom comme *Inuit* n'a rien qui doit surprendre. Les Mon-

(23) *Relations des Jésuites*, Québec, vol. 3, 1858. Dans l'Index, on lit "Escoumins ou Excommuniçois".

(24) Thwaites, *op. cit.*, 68 : 82-83. 1900. Vois aussi index, 72 : 224-225, où *Eskoumin* est confondu avec *Eskimo*.

(25) Lacombe, Albert, o.m.i. *Dictionnaire de la langue des Cris*, 713 pp., 1874.

(25a) Sur le mot *husky*, voir note 63.

tagnais se nomment eux-mêmes *Ilno* ou *Ilnut*, signifiant « le peuple », ce mot s'employant plutôt comme désinence : *Washow-ilno*, littéralement « peuple de la Baie », désigne les Montagnais des Sept-Iles. Les voisins reçoivent par contre des appellations péjoratives et ce sont souvent celles-ci que les Blancs adoptent pour les peuplades sauvages. C'est le cas d'*Esquimau* et de *Naskapi*. Ce dernier, donné aux peuplades algonkines du cœur de l'Ungava par les Montagnais, est un terme de mépris signifiant « miséreux, pauvre d'esprit », mais les *Naskapi* eux-mêmes se nomment *Nenenot*, « c'est-à-dire les vrais hommes »⁽²⁶⁾.

Les premières *Relations des Jésuites* passent sous silence l'origine du mot. Apparu dans une relation de 1612⁽²⁷⁾, c'est seulement dans l'*Histoire de la Nouvelle-France*, de Charlevoix (1744) que se trouve sa première interprétation. « L'origine de leur nom, écrit-il⁽²⁸⁾, n'est pas certaine : toutefois, il y a bien de l'apparence qu'il vient du mot abenaqui *Esquimantsic*, qui veut dire, mangeur de viande crue ».

Pour Lacombe⁽²⁹⁾, l'origine est crise : « *Aski*, radical, qui signifie quelque chose de cru et *mowew*, il le mange, manger cru, *askimowew*, il le mange cru, ou peut-être, *askimow*, il mange cru ». Le mot *Cris*, chez Lacombe, désigne tantôt les Cris proprement dits des provinces de l'ouest — où il était missionnaire — et tantôt d'autres peuplades algiques, comme les Montagnais du Labrador, que l'auteur nomme alors « Cris du Labrador ».

Sur l'origine du mot, le *Handbook of N. American Indians* (1912) écrit : « It is said to come from the Abnaki *Esquimantsic* or from *Ashkimeq* the Chippewa equivalent, signifying eaters of raw flesh ». Pour Prowse⁽³⁰⁾, « The name Esquimaux is a French corruption of

(26) Turner, Lucien M. *Ethnology of the Ungava district, Hudson bay territory*. Eleventh annual report of the Bureau of Ethnology... 1889-90. Washington 1894.

(27) Relation du Père Biard, in Thwaites, 2 : 204-205. — Au sujet du mot *esquimaues* de Hakluyt, voir infra.

(28) Tome 3, p. 178.

(29) Lacombe. *Dictionnaire de la langue des Cris*, p. 706.

(30) *History N. F.*, pp. 590-591, (Cité par Thwaites, *op. cit.*, 2, p. 293).

the Abenaki word *Eskimatsie*, an eater of raw flesh ». Prowse et le Handbook répètent donc plus ou moins Charlevoix. Bescherelle⁽³¹⁾ donne, sans indication de la source, l'étymologie « mangeur de poissons crus ». Pour le père Le Jeune⁽³²⁾ (1931), le mot vient de l'algonquin « *ayaskimeow* : mangeurs de chair crue ». Jenness⁽³³⁾ répète à peu près Lacombe. Enfin l'interprétation plutôt loufoque de John Richardson (Arct. Search, Exp. VI, Chap. LX), citée par Petitot⁽³⁴⁾, fait dériver *Esquimau* « du français *ceux qui miaux* (lisez *qui miaulent*), phrase qui exprime, dit-il, les clameurs *teymo* que ce peuple profère lorsqu'il entourait un navire ».

A part l'hypothèse de Richardson, qui se passe de commentaires, aucune n'est satisfaisante. Les langues algonkines sont assez apparentées pour qu'une personne parlant un dialecte en comprenne facilement plusieurs autres. C'est le cas du cris et du montagnais; mais au début de la colonie, les Cris n'avaient pas encore de contacts avec les Blancs⁽³⁵⁾ et les membres de la Confédération abénaquise ne pouvaient connaître l'Esquimau que par ouï-dire. Vivant encore dans l'état du Maine, c'est seulement en 1700 que les Abénaquis s'établirent sur le Saint-Laurent, expulsés de la Nouvelle-Angleterre en raison de leur fidélité aux Français⁽³⁶⁾. Biard, missionnaire en Acadie, semble avoir emprunté *Excomminquois* à la version micmaque ou malécite. Le terme abénaquis lui était peut-être apparenté.

La forme *Esquimau* apparaît pour la première fois en 1632, sur une carte de Champlain; elle se retrouve ensuite en 1640,

(31) Dictionnaire... de la langue française, (éd. 1874).

(32) Le Jeune, L., o.m.i. Dictionnaire général du Canada, 1931.

(33) Jenness, Diamond. *The Indians of Canada*, 1932.

(34) *Bull. Rech. Hist.*, 36 : 554. 1930.

(35) En marge d'un article de Jacques Rousseau intitulé "Esquimau ou Eskimo" (*Eskimo*, 37 : 3-6 Sept. 1955), le rédacteur a ajouté cette intéressante note infrapaginale : "Il est à remarquer que les Cris du Nord manitobain — dont certains sont en contact avec les Esquimaux dans la région de Churchill — emploient un mot qui ressemble davantage au français : Askimew (en entend presque eskimio), pluriel : Askimewok. (La correction grammaticale d'askimew, au sens de mangeur de viande crue, semble douteuse à l'un de nos informateurs). Cette forme aurait-elle été aussi employée autrefois chez les tribus algonkines de l'Est — N. D. L. R."

(36) Rousseau, Jacques. Ethnobotanique abénaquise. *Archives de folklore*, 2 : 145-182. 1947. Aussi *Mémoires du Jardin Botanique de Montréal*, 2 : 17-54. 1946-48.

dans un écrit du père jésuite Paul Le Jeune, qui poursuivait son activité missionnaire chez les Montagnais, près de Québec. Sans aucun doute, le mot vient de cette peuplade, elle-même voisine des Esquimaux. Champlain^(10a) note en effet que les Montagnais de Tadoussac leur font la guerre. Ni lui, ni Le Jeune, toutefois, n'interprètent le mot. Dans la péninsule Québec-Labrador, que j'ai explorée en compagnie d'indigènes entre 1944 et 1949, les Mistassins (parlant un dialecte algonkin en *y*) nommaient les Esquimaux, *estimeow* et *eshtimeow* et les Montagnais des Sept-îles (parlant un dialecte en *l*), *ästimeow*. Dans les deux cas, les mots signifiaient « mangeurs de viande crue ». Tanner⁽³⁷⁾, de son côté, écrit que « the Montagnais Indians of Labrador call them *lees'tému* », ce qui est sensiblement voisin de la transcription mistassine. Il est d'ailleurs fort probable que les informateurs de Tanner sont des Naskapi.

D'aucuns seront surpris de ne pas trouver dans ces mots indiens le phonème *k* du français *esquimau*. Les lettres *t* et *k*, dans le français populaire, sont parfois interchangeables; ainsi, chez les vieux paysans canadiens-français, *je tiens* se prononce parfois « *je quiens* », *tuer*, « *kuer* », *amitié*, « *amikié* ». *Cuillère*, prononcé parfois (mais exceptionnellement) *tuillère*, est le cas opposé. Ce phénomène, beaucoup plus fréquent autrefois, semble en voie de disparition. Les indigènes, articulant très peu, les transcriptions s'éloignent parfois sensiblement du mot aborigène. D'ailleurs, les Montagnais de la Côte Nord du Saint-Laurent escamotent souvent des phonèmes ou même des syllabes entières. Le dialecte mistassin, par contre, me semble plus rapproché de la langue-mère.

On ne peut envisager l'emprunt possible d'*ästimeow* ou d'*estimeow* au français *Esquimau*, ce dernier n'étant apparu dans la langue qu'au début du dix-septième siècle. Les Amérindiens du Québec ont emprunté aux Français des mots pour désigner le cheval, la patate et d'autres objets introduits par les Blancs, mais on ne conçoit pas qu'ils leur aient demandé le nom d'un ennemi traditionnel.

⁽³⁷⁾ *Outline of the Geography... Newfoundland Labrador*, Cambridge, England, 1947.

Le mot *Esquimau* (ou son équivalent), chez les Montagnais, ne désigne pas seulement les Inuit, mais aussi parfois des Indiens d'affinité algonkine. Cela rend souvent ambigus les vieux textes. Dans la *Relations de 1671-72*⁽³⁸⁾, le père Crépieul rapporte : «Ce fut là qu'une famille crestienne de Sauvages nommez Esquimaux, vint nous joindre, ayant quitté leurs compatriotes qui sont...» Ces Esquimaux semblent des Naskapi, de la famille algonkine, comme les Montagnais, mais plus primitifs. Ailleurs Crespieul écrit : « Je ne scay lesquels furent les plus assidus à la prière et aux instructions (à la mission de Tadoussac), soit Montagnais, Algonkins abnakis Esquimaux Stabitibeux »⁽³⁹⁾. Il ne pouvait être question alors d'Esquimaux convertis au catholicisme et l'interprétation donnée plus haut s'applique également à ce texte, de même qu'à cet autre de Crespieul : « Le sixième jour le bruit de ma mort prochaine s'étant répandu aux environs, un pauvre Sauvage de la nation des Esquimaux vint de dix lieues pour me soigner... »⁽⁴⁰⁾ Un « Esquimau » vivant à trente milles du lac Saint-Jean ne peut être que d'affinité montagnaise. Ailleurs, Crespieul mentionne une autre personne portant le surnom d'Esquimau : « J'ay vu Medart Esquimeux, en avoir [de l'alcool] aux Roys » [i.e. à l'Épiphanie]⁽⁴¹⁾, ce que Thwaites traduit à tort par « I have known Medart, an *Esquimaux*, to have some liquor. » Le surnom de Medart « l'Esquimau » lui vient sûrement de son rang social et économique.

Burgesse⁽⁴²⁾ a déjà étudié ce problème, dans le *Second registre de Tadoussac*, où sont consignés les baptêmes, mariages et sépultures de la région de Tadoussac, au début de la colonie. Il a relevé toutes les entrées, entre 1669 et 1696, où des indigènes ont porté le surnom d'*Esquimau* (ou les variantes *Esquimeux*, *Lesquimeux*, *Aesquimaux*, *Esquimeu*, *Aesquimeu*, *Aeskime8*, *Aesquimensis*, *Aeskimensis*, *Esqui-*

(38) Thwaites, *op. cit.*, 56 : 76-77.

(39) Thwaites, *op. cit.*, 60 : 244.

(40) Thwaites, *op. cit.*, 61 : 84.

(41) Thwaites, *op. cit.*, 63 : 248-267. (de Crépieul, 1671).

(42) Burgesse, J. Allan. Esquimaux in the Saguenay, *Primitive Man*, 22 (Nos 1 and 2) : 23-32. Jan.-April 1949

mous, de même que *Aesquimaeus* et *Esquimaeus* en latin). Les trente cas cités se rapportent sûrement à des Montagnais. Burgesse croit même qu'il s'agit d'Oumamiouek, des Indiens de langue et de culture algonkine vivant dans le voisinage de Bersimis.

Plus près de nous, ce nom se donne encore à des Montagnais ou des Naskapi. Dans le recensement du père Louis Babel, en voyage sur la côte nord en 1868⁽⁴³⁾, apparaît parmi la population montagnaise un certain « *John Aissimeu*, c'est-à-dire *Jean l'Esquimau* ». N'ayant pas de renseignements précis sur ce dernier sujet, il n'est pas facile de se prononcer sur son origine, mais il semble peu vraisemblable qu'un Esquimeu ait vécu parmi les Montagnais. Encore aujourd'hui, l'un des rares points de contact des Esquimaux et Montagnais-Naskapi est Fort-Chimo, près de l'embouchure de la Koksoak dans la baie d'Ungava, où les Naskapi de Fort-Mackenzie viennent au cours de l'été. Or, les deux groupes y font pratiquement bande à part. Une personne ou deux de chaque peuplade tout au plus parle la langue de l'autre. Un autre mode de communication, le langage par signes, supplée aux déficiences. Deux indigènes, un Montagnais-Naskapi, affilié à la bande des Sept-îles, et un Esquimaux de l'embouchure de la George, qui m'accompagnaient au cours d'un voyage d'exploration entre la baie d'Ungava et les Monts Torngat, en 1951, ignoraient mutuellement la langue du compagnon. Il leur arrivait néanmoins de causer longuement en employant des signes, tantôt suggestifs, tantôt conventionnels comme ceux des sourds-muets. On connaissait l'existence d'un langage par signes chez les Indiens des Montagnes-Rochues, appartenant à des familles linguistiques différentes, mais on ne l'avait pas encore signalé dans l'est du Canada.

* * *

La graphie *esquimau* (nom ou adjectif, pluriel *esquimaux*), de beaucoup la plus fréquente, a prévalu. Bescherelle (éd. de 1874) ne cite que celle-ci. Rien dans Littré, ni dans Hatzfeld et Darmeste-

(43) Archives des Oblats, Montréal. Le journal du Père Babel, o.m.i., sera publié à brève échéance.

ter. *Le Larousse du XXe siècle* — qui n'a rien de très critique, mais qui cite parfois les formes les plus courantes des mots, — donne d'abord *esquimau*, et adopte cette orthographe dans le texte. Citant comme facultatif la forme *Esquimo*, — sur quelle autorité, je l'ignore, — l'auteur ajoute : « On a écrit aussi *Eskimau* ou *Eskimo* ». Le père Le Jeune, auteur du *Dictionnaire général du Canada* (1931), emploie *Esquimau*, comme la plupart des personnes écrivant sur le sujet. C'était la forme la plus constante des auteurs français, jusqu'à ces dernières années, et c'est celle qu'il faut accepter à mon avis. Depuis quelques années, toutefois, les ethnologues français emploient davantage *Eskimo*, croyant à son indigénat, mais comme nous le verrons plus loin, c'est seulement une forme anglaise, tirée du français par l'intermédiaire de l'allemand ou du danois. D'aucuns voudraient adopter en français cette forme, parce que la majorité des auteurs traitant des Esquimaux, et qui écrivent en anglais, l'ont adoptée. A ce compte, pourquoi ne pas écrire comme les Anglais, *Saulteaux*, au lieu de *Sauteux*, et *Canadian* au lieu de *Canadien*.

Le féminin le plus fréquent est *Esquimaude*, mais par suite d'une correction non fondée, on lui substitue parfois *Esquimau*. La plupart des auteurs français — missionnaires ou autres — en contact assidu avec les Esquimaux, ont employé exclusivement la forme *Esquimaude* au féminin. Ainsi, par exemple, le père Arnaud, en 1872⁽⁴⁴⁾, le père Petitot, dès 1887⁽⁴⁵⁾, le père Buliard dans « Inuk »⁽⁴⁶⁾, et l'ethnologue Jean Gabus⁽⁴⁷⁾, l'un des auteurs de langue française les plus au courant de la vie esquimaude. Il en est de même de la revue *Eskimo* rédigée par les missionnaires oblats de la région de Churchill.

Je n'ai pu toutefois trouver les « lettres de noblesse » de cette forme féminine et tous les textes que je pourrais citer sont récents,

(44) Arnaud, Charles, o.m.i. Journal manuscrit. Sera publié à brève échéance.

(45) Petitot, Emile, o.m.i. *Les Grands Esquimaux*. Librairie Plon, Paris, 1887, 311 pp.

(46) Bullard, Roger, o.m.i. *Inuk*. Editions Saint-Germain, 355 pp., Paris, 1950.

(47) Gabus, Jean. *Vie et coutumes des Esquimaux caribous*. 224 pp. Librairie Payot, Lausanne, 1944.

sauf ceux d'Arnaud et de Petitot. Comme forme féminine, *esquimaude* vaut certainement *esquimau*. Il devrait même avoir priorité. Il n'appartient pas aux lexicographes de créer la langue. Sauf dans le cas où il n'existe aucun mot approprié, leur rôle consiste à dégager du capharnaüm de la variabilité linguistique populaire le terme le plus conforme à l'esprit français. Le verdict est parfois sommaire. Des membres de l'Académie française objectent au verbe *exploder*, pourtant admis par Bescherelle, parce que « non conforme au génie de la langue ». Pourtant, si nous l'avions tiré de l'anglais, nous aurions *exploder*. Dérivé directement d'*explosion*, il serait devenu *explosier* ou *explosionner*. Puisque *exponere*, par suite de péripéties linguistiques, est devenu *exposer*, par analogie, *explodere* pouvait donner *exploder*. D'ailleurs les adversaires du verbe *exploder* se gardent bien de proposer un substitut. Autre exemple : Nous ne pouvons certes blâmer les Français d'adopter *blizzard* (pron. bli-zeurd') lorsqu'ils ignorent la présence, au Canada, du mot français *poudrerie*, désignant ce phénomène météorologique. Malgré l'emprunt métropolitain, le mot canadien *poudrerie* garde droit de cité.

Les vocables *esquimau* et *esquimaude* sont des mots français de création canadienne. Les objets qu'ils expriment, sont d'ailleurs des « spécialités » du pays. C'est donc parmi les Français du Canada, autochtones ou Européens, qu'il y a le plus de chances de trouver la solution. Dans l'étude des choses canadiennes, les dictionnaires de France ne sont plus que des témoins de ouï-dire. Et, c'est pour cela que l'ethnologue Jean Gabus⁽⁴⁷⁾ a adopté la graphie *esquimaude*, « la seule, disait-il, ayant cours au Canada français ».

La tradition française du Canada et l'euphonie justifient l'une et l'autre l'emploi du féminin *esquimaude* (nom ou adjectif).

Avant d'accepter le témoignage unanime des personnes de langue française en contact avec les Esquimaux, il est légitime de chercher une justification linguistique. La grammaire historique fournit la solution. Je renvoie le lecteur, notamment, à celle d'Arsène Darmesteter, reproduite substantiellement dans le « Traité de la forma-

tion de la langue française », du *Dictionnaire général de la langue française* d'Hatzfeld, Darmesteter et Thomas.

Les mots français ne sont pas uniformément modelés dans des matrices rigides. Un examen sommaire du vocabulaire révèle maints vocables qui doivent des particularités à la loi de l'analogie. *Chaux* a donné *chauler*, mais aussi *échauder*. Parmi les mots *nigaud*, *courtaud*, *финаud*, *noiraud*, *crapaud*, *cabillaud*, certains dérivent d'un mot germanique terminé par *ald*, mais d'autres doivent leur suffixe à l'analogie, d'autant plus qu'on lui attribue souvent un sens péjoratif. On comprendrait facilement que l'équivalent français d'*Innuït* soit *esquimaud* : le français conserverait ainsi le sens péjoratif original. Cette forme masculine, employée occasionnellement, n'a pas eu de succès. Par contre, le féminin *esquimaude*, créé par analogie avec *nigaude*, *noiraude*, *courtaude*, a remporté les suffrages.

L'adoption d'*esquimaude* n'exige pas le masculin *esquimaud*. A ceux qui s'en étonneraient, je rappellerai d'autres exemples français non moins étranges. Ainsi les paires : *mulet*, *mule*; *loup*, *louve*; *compagnon*, *compagne*; *gouverneur*, *gouvernante*; *suisse*, *suisseuse*; *maire*, *mairesse*; *chasseur*, *chasseresse*; *coi*, *coite*; *favori*, *favorite*. Des mots, foncièrement différents à l'origine, sont devenus dans certains cas le masculin et le féminin de la même paire. Ainsi, *serviteur* et *servante*, *gouverneur* et *gouvernante*, *salaud* et *salope*. Et je ne parle pas des noms propres, *Joseph* et *Josephine*, *Jeannot* et *Jeannette*, etc. Pourquoi pas alors *esquimau*, *esquimaude*, d'autant plus que cette dernière forme permet d'éviter des cacophonies comme « *une lampe esquimau* ». Il n'est pas inutile de rappeler ici que le féminin ne dérive pas nécessairement du masculin. Dans un petit ouvrage de vulgarisation⁽⁴⁸⁾, fait pour adolescents, mais dont la lecture pourrait profiter à maints adultes, Dauzat rappelle fort à propos que le féminin ne se forme pas simplement en ajoutant un *e* muet au masculin. Le masculin et le féminin ont chacun leur vie propre, chacun a subi une évolution distincte. Et c'est ainsi que chez les mots d'ori-

(48) Dauzat, Albert. *Voyage à travers les mots*. 160 pp. Editions Bourrellier, Paris, 1947.

gine latine, le masculin français dérive directement du masculin latin et le féminin français, directement du féminin latin.

* * *

La plus vieille forme anglaise du mot *esquimau* semble celle d'un manuscrit d'Hakluyt, imprimé seulement au siècle dernier, et que m'a révélé le remarquable ouvrage de Tanner sur le Labrador terre-neuvien⁽⁴⁹⁾. Dans « A discourse of Western planting written by M. Richard Hakluyt, 1584 »⁽⁵⁰⁾ nous lisons en effet : « What shoulde I speake of the customes of the greate multitudes of course clothes, Welshe frise, and Irishe ruggs, that may be uttered in the more northerly partes of the lande amonge the *Esquimawes* of the Grande Bay, and amonge them of Canada, Saguyney and Hochelaga... » Or, c'est en 1610 seulement qu'Hudson a découvert la « Grande Baie ». Ce manuscrit d'Hakluyt, trouvé au milieu du siècle dernier, a fait l'objet des commentaires suivants de Goldsmid, dans l'édition de 1889 : « This extremely curious manuscript, which by some extraordinary oversight was not included in Hakluyt's Collection of Voyages of 1598-1600... and which Evans would according to Lord Valentine, « have given any money for » his edition of 1809-12, is now at length inserted in its proper position ». Si Hakluyt n'a pas publié ce manuscrit dès 1584, c'est peut-être parce qu'il n'existait pas encore. L'éditeur a noté que la page titre portant la date de 1584 n'était pas l'originale. Le mot *Esquimawes*, il me semble, donne l'impression qu'il est d'une période nettement postérieure. Les Anglais, sans contact avec les Montagnais, ont dû l'emprunter au français *Esquimau*, apparu lui-même, dans la littérature, en 1632 seulement. Même si Hakluyt a emprunté le mot d'une source française inconnue, il ne peut être sensiblement antérieur, parce que les Français s'établirent autour du golfe Saint-Laurent au début du dix-septième siècle seule-

(49) Tanner, V. *Outlines of the geography, life and customs of Newfoundland Labrador*, 2 vol., Cambridge University Press, 1947.

(50) *The voyages of the English nation to America* collected by Richard Hakluyt, preacher, and edited by Edward Goldsmid, 4 vol. 1889. Voir pp. 225-226.

ment. Si Hakluyt est l'auteur du « *Discourse of western planting, 1584* », le manuscrit publié par Goldsmid pourrait être une copie retouchée du dix-septième siècle. Sans rejeter l'*Esquimaues* d'Hakluyt, il faut le considérer avec quelque doute, jusqu'à une étude plus critique du manuscrit.

Les Anglais ont fréquemment employé les formes françaises *Esquimau* et *Eskimau*^(50a). Ainsi Ellis⁽⁵¹⁾, un auteur anglais de 1746, les frères Moraves Kohlmeister et Kmoch au début du dix-neuvième siècle (fide Leechman)⁽⁵²⁾, Maclean⁽⁵³⁾, en 1949, Wakeham⁽⁵⁴⁾, en 1898, et même Webster⁽⁵⁵⁾ en 1933. On lui substitue maintenant *Eskimo*. D'après Thwaites⁽⁵⁶⁾, « *Eskimo is the Danish form of the name, and has now supplanted [in English] the old French name...* » Je n'ai aucun renseignement sur cette origine danoise d'*Eskimo*, mais l'on trouve déjà *Eskeimoes* ou *Eiskemoes* dans Oldmixon en 1708⁽⁵⁷⁾. D'après le *Handbook of North American Indians*, Hutchins (1770, cité par Richardson, Arct. Exped. II, 38, 1851) écrit *Eskimos*, Gordon (Hist. Mem. of N. Am., 117, 1820) *Eskeemoes* et Buschmann (Spuren d. Aztek. Spr. 669, 1859) *Eskimo*. C'est apparemment dans la traduction anglaise de Hennepin⁽¹⁹⁾, parue peu après l'original français de 1698, que les Anglais prennent connaissance du mot. On peut se demander aussi si Radisson et des Groseilliers n'auraient pas joué quelque rôle dans ce transfert à l'anglais d'un mot français d'origine algonkine. Avant de provoquer la fondation de

(50a) On écrivait aussi parfois *Esquimaiux* dans la correspondance de l'Hudson Bay Company. Voir *Hudson's Bay Record Society*, Vol. 17, pp. 295-296, 306. 1954.

(51) Ellis, Henry. *Eskimos of 1746*. *Beaver*. June 1946. Outfit 277. Pour référence au texte original voir note 63.

(52) Leechman, Douglas. *Moravians to Ungava*. *Beaver*, pp. 28-31., Sept. 1947.

(53) Voir *John MacLean's Notes of a twenty-five year's service in the Hudson's Bay Territory*. Edited by W. S. Wallace, The Champlain Society, 1932.

(54) Wakeham, William. *Report of the expedition to Hudson Bay and Cumberland gulf... in the year 1897*, Ottawa, 1898.

(55) Webster, J. C. *Relation of the [Diéreville] voyage to Port Royal in Acadia*, The Champlain Society, 1933.

(56) Thwaites, *op. cit.*, 2 : 66-67.

(57) Oldmixon, John. *The British Empire in America*. London, 1708. Le chapitre renfermant "The History of Hudson's Bay" a été reproduit par J. B. Tyrrell, *Documents relating to the early history of Hudson Bay*, The Champlain Society, 1931.

la compagnie de la Baie d'Hudson (incorporée en 1670) ils traitaient chez des bandes algonkines connaissant les Esquimaux.

* * *

C'est ici le lieu d'envisager un autre aspect de la terminologie française du mot *Esquimau*. Les ethnologues français traduisent habituellement *Caribou Eskimo* par *Eskimo Caribou*, quand il faut *Esquimau du Caribou*. Quoique l'appellation *Caribou Eskimos* soit parallèle à celle de *Copper Eskimos*, — les *Esquimaux du Cuivre*, — personne ne traduira par les *Esquimaux Cuivre*. D'ailleurs, le caribou est une espèce de renne. Qui oserait dire « les Esquimaux renne » ? Marius Barbeau, pour sa part, a adopté en français « *Esquimau du caribou* »⁽⁵⁸⁾.

Un autre aspect a une importance lexicographique. Beaucoup d'auteurs excluent du mot *Indien* (employé dans le sens d'*Amérindien*), les *Esquimaux*. En présentant un ouvrage de Lucien M. Turner⁽⁵⁹⁾ à la fin du siècle dernier, J. W. Powell écrivait : «The author (*Turner*) uses a classification, common in literature though not well founded, in which the Innuït are regarded as not Indian. While the term « Indian » is well understood to be an error, as applied to any of the pre-Columbian inhabitants of American, it is now too thoroughly established to be abolished; but recognizing the error, it must be used generally as applicable to all the tribes of the continent, and, indeed, of the Hemisphere. Both the Innuït and the Aztec are as truly or as falsely North American Indians as are any of the tribes between the Arctic seas and Mexico, and the same designation must be applied to native Peruvians and Patagonians and all neighboring

(58) Barbeau Marius. En quête de connaissances anthropologiques et folkloriques de l'Amérique du nord depuis 1911. 82 pp. polycopiées, Archives de Folklore, Université Laval, Québec, 1945.

(59) Turner, Lucien M. *Ethnology of the Ungava district, Hudson Bay Territory*, Eleventh Annual Report of the Bureau of Ethnology to the Secretary of the Smithsonian Institution, 1889-90. Washington 1894. De Turner voir aussi : On the Indians and Eskimos of the Ungava district, Labrador. *Trans. Roy. Soc. Can.* 5 (Sect. 2) : 99-119. 1887.

tribes ». C'était également là l'opinion de Boas, exposée d'ailleurs clairement dans une interview aux journaux de Montréal lors de conférences que j'avais organisées en 1938. Hrdlicka déclarait pour sa part que « all the native people in American without exception belong to one and the same basic race »⁽⁶⁰⁾.

Ce problème s'est posé également sur le plan légal. Le statut de la confédération canadienne attribuait au gouvernement fédéral la régie et le bien-être des Indiens. Si les Esquimaux n'étaient pas des Indiens, leur bien-être cessait d'être du ressort du gouvernement fédéral, du moins dans les cas où ces indigènes vivaient sur des territoires appartenant à l'autorité provinciale. La question n'intéressait alors qu'une seule province canadienne, le Québec, Terre-Neuve n'étant pas encore entrée dans la Confédération. Tous les autres Esquimaux canadiens habitaient les territoires du Nord-Ouest. La question fut soumise à la Cour Suprême du Canada⁽⁶¹⁾, qui décida que les Esquimaux étaient des Indiens, le mot étant entendu dans le sens d'indigènes d'Amérique.

Les Esquimaux, toutefois, ne sont plus régis par la loi des Indiens. Ils sont devenus des citoyens majeurs. Le texte qui en fait foi est la Loi des Indiens, telle qu'incorporée dans les statuts révisés du Canada de 1952. Je cite la version anglaise de la loi : « 4 (1). This act does not apply to the race of aborigenes commonly referred to as Eskimos »⁽⁶²⁾. Et depuis lors, les Esquimaux ont le droit de vote.

Contrairement à Powell, Boas et Hrdlicka, des anthropologues ont de la répugnance à classer sous le même vocable les Esquimaux et les autres indigènes d'Amérique. Ils y voient des sous-races distinctes. Pour en arriver à cette solution, il faudrait établir d'abord que le type esquimau diverge plus du type indien (entendu dans le sens

(60) Nichols, Herbert B. Asiatic link of Eskimo and Indian Advanced. *The Polar Times*, no 11, p. 12. Dec. 1940.

(61) Voir notamment *The Polar Times*, no 6, p. 19. Mars 1938.

(62) Department of citizenship and Immigration, Indian Affairs Branch. *The Indians Act*, chapter 149. Revised statutes of Canada, 1952, p. 3351.

d'indigènes d'Amérique à l'exclusion des Esquimaux) que les différents types d'Indiens d'Amérique ne diffèrent entre eux. Si l'on en arrivait à cette distinction nette, Esquimaux et Indiens constitueraient deux sous-races distinctes se plaçant sur le même plan que les autres sous-races mongoliques du continent asiatique.

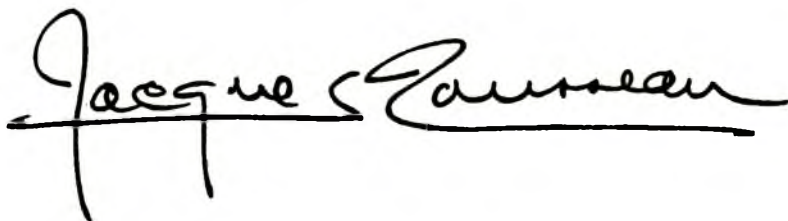
Même si Esquimaux et « Indiens » constituent deux sous-races distinctes, même si la loi canadienne traite différemment ces deux groupes d'indigènes, il reste néanmoins indispensable d'avoir un terme à implication purement géographique pour désigner tous les indigènes d'Amérique. L'appellation *race caucasique* a une implication anthropologique, quand le mot *européen*, que personne ne rejette, n'a qu'un sens géographique. Les Américains sont tous les habitants d'Amérique, d'origine caucasique, mongolique ou négroïde. Si nous appliquions le nom *Amérindien* à toutes les populations précolombiennes d'Amérique et à leurs descendants, nous aurions ainsi un terme éminemment commode. Cela permettrait d'éviter en français et en anglais les termes *Sauvages* ou *Natives*, qui sont peu précis et péjoratifs. Mieux que tout autre, le mot Amérindien contribuerait à réhabiliter, dans l'opinion courante, ces gens qu'on dit sauvages.

* * *

De l'étude précitée, il semble bien qu'il faille conclure : 1) Le mot *Esquimau* n'est pas tiré directement de la langue esquimaude ni d'un autre dialecte amérindien. Il est français, mais dérive du montagnais *estimeow* ou *äisimeow* signifiant « mangeur de viande crue ». 2) Le mot *Eskimo*, qui n'est pas esquimau non plus, est une version danoise, allemande et anglaise, dérivée du français *Esquimau*⁽⁶³⁾. 3) En

(63) Le mot anglais *Husky*, par contre, est probablement tiré directement d'un dialecte algonkin, sans passer par le français. N'oublions pas, en effet, que les Anglais de la Hudson's Bay Company commencèrent à traiter avec les peuplades algonkines de la baie James, dès 1670. Voir notamment "James Isham's Observations on Hudsons Bay 1743 and Notes and observations on a book entitled "A voyage to Hudsons bay in the Dobbs Galley, 1749", by Henry Ellis, (Champlain Society and Hudson's bay Record Society, 1949). James Isham (pp. 132, 139, 155, 173, 175 et 181) écrit *Ehuskemoy*, et ailleurs (p. 153) *Uskemau* et (p. 181) *Uskemaw*. *Ehuskemay*, qui ne diffère pas beaucoup de la version algonkine *ayaskiméow* (voir p. 186 supra), est sûrement à l'origine de l'anglais *Husky*. E. E. Rich, l'éditeur de "James Isham's Observations", cite également dans cet ouvrage quelques relations anciennes où se

français, il faut adopter la forme *Esquimau*, pluriel *Esquimaux*. Le féminin est *Esquimaude* ou *Esquimau*. Toutefois, *Esquimaude* devrait avoir préséance sur le féminin *Esquimau* pour des raisons historiques et euphoniques et en vertu du principe d'analogie. 4) Le nom employé par les *Esquimaux* pour se désigner eux-mêmes est *Inuit* (pluriel d'*Inuk*), qu'on écrit parfois *Innuit*. 5) Les Esquimaux et les autres peuplades indigènes d'Amérique peuvent être groupés sous le terme d'*Amérindiens*, ayant une implication géographique et non anthropologique.

A handwritten signature in black ink that reads "Jacques Rousseau". The signature is written in a cursive style with a long horizontal line underneath the name.

trouvent des versions du mot *Esquimau* : 1) James Knight, en 1717 (voir p. 174, note 1) écrit *Iskemay*; 2) Scroggs, vers 1722 (voir p. XLV, note 1), *Eskemoes*; 3) un vieux document anglais des environs de 1730 (voir p. XLVI), *Escomay*; 4) Henry Ellis, en 1749 (voir p. 234), pour sa part, écrit lui-même *Eskimaux*.